

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 49

Artikel: [Anecdotes]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185993>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ser des comptes et à tracer des plans. De Londe sait bien que je suis un médiocre collaborateur et en a pris gaiement son parti.

LOUIS COLLAS.

Où est le bonheur.

Je vois sur une pelouse une chèvre blanche, qui n'a pour occupation que de tondre l'herbe dans tout le cercle que lui permet d'atteindre la corde qui l'attache à un piquet.

Sa corde est longue, et elle pourrait paître une herbe grasse et verte pendant deux heures. Mais elle commence toujours par tirer sur son lien et manger à l'extrémité de sa corde, se mettant sur les genoux, dont le poil est usé, pour atteindre plus loin, attirant du bout de la langue des brins d'herbe hors de sa portée, et faisant tant d'efforts, que son collier l'étrangle et la fait tousser.

C'est précisément ce que nous faisons tous dans la vie. Chacun de nous a son piquet, sa corde et son cercle tracé. Presque toujours, au dedans du cercle, il trouverait une pâture facile pour son corps, pour son esprit et pour son cœur. Chaque pelouse a au moins ses pâquerettes. Eh bien ! nous usons notre force, et quelques-uns usent aussi leurs genoux, à atteindre ce qui est dehors.

Les esprits en Bavière sont actuellement agités par une question des plus importantes.

Il s'agit de la couleur des pantalons que portent les avoués. Les juges prétendent que les avoués ne doivent plaider qu'en pantalon noir. La chambre des avoués, à Munich, a décidé au contraire que le pantalon noir et le frac noir ne sont pas obligatoires.

A l'audience du 28 octobre, M. Dominique Blab, qui avait à plaider un procès au Landgericht de Munich, s'était présenté en pantalon gris foncé.

— Monsieur l'avoué, lui dit aussitôt le président, vous portez un pantalon gris au lieu d'un pantalon noir ; usant du droit que me confère l'article 177 de la loi sur l'organisation judiciaire, je vous renvoie de l'audience.

— Il est vrai, répliqua M. Blab, que l'article 177 confère ce droit au président ; mais comme mon pantalon est gris foncé, je pense que le tribunal pourra user d'indulgence, et je le prie de prendre une décision en toute forme à ce sujet.

Le tribunal se retira dans la chambre du conseil et sortit avec une déclaration d'incompétence.

Les journalistes français perdent rarement l'occasion de mettre en scène le caractère gai, jovial et souvent spirituel des Marseillais. Ils justifient ainsi ce vieil adage : *On ne prête qu'aux riches*. Voici une de leur nouvelle boutade :

Deux indigènes de la Cannebière devisent des Jules Gérard, des Bombonnel et autres tueurs de fauves.

— La chasse au lion ! s'écrie l'un d'eux, mais c'est une plaisanterie !

— Oh ! une plaisanterie !

— Comme je te le dis, mon bon. Ainsi, moi, quand je suis allé à Alger, hé ! je m'avise un matin de sortir de la ville avec ma carabine ; je n'avais pas fait quinze pas que j'aperçois deux grosses oreilles qui dépassent un buisson... Pan ! je tire et je vais voir. C'était un lion que j'avais tué raide !... Quinze pas plus loin, je vois une grosse queue qui se balançait derrière un énorme palmier. Pan ! je tire, je vais voir : c'était un autre lion en train d'expirer. Ça allait bien, hé ? Quinze pas plus loin, j'aperçois deux gros yeux brillants comme des phares à travers une haie de cactus !

— Ah ! ne me dis pas que c'était un troisième lion, s'écrie l'interlocuteur impatienté, ou je te flanque ma botte quelque part.

— Je me doutais de cela, mon bon !... aussi j'ai tiré en l'air !

Plusieurs solutions peuvent être données au problème de notre précédent numéro ; tels sont les nombres 301, 721, etc. Aussi, dans le tirage au sort, n'avons-nous pas fait de distinction entre les divers nombres qui répondent à la question, quoique le plus petit soit nécessairement celui qui a dû être choisi par le maladroit qui a cassé les œufs. — La prime est échue à M. John Viret, à Villars-Mendraz.

Autres questions : Un limaçon veut gravir un mur qui a dix pieds de haut. Il monte 3 pieds pendant le jour et redescend un pied pendant la nuit. Combien de jours lui faudra-t-il pour arriver au but ?...

Un marchand achète 1 tonneau de vin à raison de 78 centimes le litre. En route, il se fait un déchet de 46 litres. Pour rentrer dans ses fonds, il est obligé de le vendre 6 centimes de plus le litre. Quelle est la contenance du tonneau ?

Prime : Une belle vue photographique.

Les billets du premier concert de M. Rubinstein ont été si rapidement enlevés, que pour satisfaire au désir de ses nombreux admirateurs, il nous donnera un *second concert* mercredi 8 décembre, à 8 heures du soir.

Théâtre. Demain 5 décembre, à 7 1/2 h. — *La joie de la maison*, jolie comédie en 3 actes, suivie de l'opéra comique toujours à la mode, toujours couru, et dont la musique entraînant ne lasse jamais : *La fille de Madame Angot*.

Nous informons les souscripteurs à la seconde édition du voyage de *Favey et Grognez* que cette brochure est sous presse et qu'elle leur sera envoyée très prochainement. — Les souscriptions seront encore reçues jusqu'au 20 courant. Prix : 1 franc pour les souscripteurs, au lieu de fr. 1 25 en librairie.

COSTUMES ET TRAVESTISSEMENTS

Entreprise pour théâtres, cortèges historiques et tableaux vivants.

Vente de galons or et argent et ornements pour costumes.

Chez M. REGAMEY, 33, rue de Bourg, 33.